

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 8 Décembre

L'AFFAIRE DU PANAMA ET L'ÉTRANGER

Qu'en dira l'étranger ? Telle fut la question qui nous fut posée de toutes parts lorsque le Gouvernement autorisa les poursuites de la société du Panama. Après la discussion de la Chambre et les séances de la Commission, l'inquiétude prit. — c'est triste d'avoir à le constater, — les proportions d'une humiliation nationale.

L'étranger, à l'exception des puissances amies, a paru enchanté du lugubre spectacle qui nous est offert ; les uns ont prétendu que c'était la fin de la République, les autres ont affirmé que c'était celle de la France. Le dernier écho de ces indignations hypocrites a retenti au sein de la Chambre autrichienne.

« Je préfère l'absolutisme, s'est écrié M. Gessmann, député antisémite, à une république de voleurs et de filous. » L'injure fut si grave que la *Gazette officielle de Vienne* en altera les termes, et que la *Correspondance Politique* ne les rapporta point. C'est dans le *Moniteur officiel allemand* que nous avons dû rechercher le texte des paroles de M. Gessmann. Les dépêches reçues à Paris à ce sujet, sont inexactes ; ce n'est pas au moment même, que le président rappela l'orateur imprudent à l'ordre : ce fut seulement à la fin de la séance, et si, dans la soirée l'empereur a dit que c'était un scandale, il est avéré qu'il parlait de la séance qui fut déplorable et non de l'incident en lui-même. Peu importe, du reste, cette satisfaction incomplète. La vraie satisfaction nous est offerte par toutes ces puissances prétendues amies.

Si le député autrichien s'était souvenu du célèbre krach de Vienne qui est devenu le type de toutes les débâcles financières du monde, s'il avait songé à cet autre krach causé par la révélation, imputable à des députés du Reichsrath, d'une parole confiden-

tielle de l'Empereur, dont le scandale fut étouffé, s'il avait pensé enfin aux vols et aux exactions de l'administration autrichienne en Bosnie et en Herzégovine, dont un récent procès vient de révéler l'incroyable corruption, ce député se serait peut-être gardé de parler aussi effrontément de corde dans la maison d'un pendu.

Si le *Moniteur officiel de l'Empire allemand* s'était souvenu à son tour de l'affaire du prince de Putbus et de certains membres de la Chambre des seigneurs, — affaire qui fut également étouffée, de même que celle des spéculations véreuses sur les valeurs russes, dans lesquelles toute la cour avait été entraînée, — ce journal aurait d'autant moins signalé le brin de paille dans l'œil du voisin qu'en ce moment même le procès des *fusils juifs* révèle la poutre qui se trouve dans celui du ministère de la guerre allemand. Il aurait pu aussi se rappeler la fin honteuse du procès de Bochum dans lequel administration, tribunal, accusés et accusateurs furent trouvés également innocents, ce qui prouve que la politique de l'étouffoir est de règle pour le gouvernement allemand comme pour le gouvernement autrichien.

Passons à l'Italie dont les journaux rivalisent d'allégresse, avec ceux d'Autriche et d'Allemagne. L'Italie pourrait se rappeler le gouvernement de M. Crispi et les révélations qui lui succédèrent, la colonisation de l'Erythrée et le procès qui s'en suivit et surtout les dernières élections où la vénalité et la corruption s'étalèrent au grand jour et notre sœur latine ressentira peut-être aussi pour sa sœur aînée un peu plus d'indulgence.

Si elle avait un peu plus de franchise, notre voisine d'outre-Manche enfin, dont les feuilles ne sont guère plus bienveillantes que les autres, devrait, elle aussi, confesser que le système de l'éteignoir est aussi pratiqué chez elle avec une rare constance. N'y a-t-on pas vu un directeur général des postes qui, au lieu de 12 millions qui lui sont alloués dépense 150 millions, — un procès Parnell où le gouvernement se trouve étrangement compromis, — des canons de l'ami-

auté qui éclatent au premier essai sérieux, — des comptes de travaux publics qu'on passe en silence au chapitre des profits et pertes ? N'y a-t-il pas dans tous ces faits l'indice d'un état administratif où nous sommes loin d'être arrivés.

« Toutes les choses sont possibles en France, s'écrie le *Standard*, même celles d'échapper à des périls qui seraient fatals pour d'autres Etats. » D'un mot la feuille torie fait tomber le voile ; il n'y a, en effet, que la France qui soit capable de se tirer d'une telle situation. Seule elle est assez sincère pour ne pas revenir sur ses illusions, assez loyale pour reconnaître toutes les faiblesses, fût-ce celles du « Grand Français »

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

LE NOUVEAU MINISTÈRE

M. Charles Dupuy

Le nouveau Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est né au Puy, le 5 novembre 1851. Il est le fils d'un ancien huissier de la préfecture de la Haute-Loire.

Ancien élève de l'École normale, agrégé de philosophie depuis 1874, il fut successivement professeur à Nantua, à Anillae, à Auch, au Puy et à St-Etienne.

Inspecteur d'Académie dans la Lozère et dans le Calvados, il fut nommé, en 1884, vice-recteur de l'Académie d'Ajaccio.

Il représente, depuis 1885, la Haute-Loire à la Chambre des députés, où il exerçait les fonctions de rapporteur du budget de l'Instruction publique.

M. Jules Siegfried

Le nouveau Ministre du Commerce est Alsacien d'origine.

Né à Mulhouse, le 12 février 1837, il se consacra dès sa jeunesse aux affaires commerciales et s'établit au Havre où il fonda, en 1862, une maison de commission.

Après le traité de Francfort il opta pour la nationalité française. Membre de la Chambre de Commerce du Havre depuis 1869, il a été successivement conseiller municipal, adjoint au maire et maire de cette ville.

Depuis 1885, il représente la Seine-Inférieure à la Chambre des députés.

Au milieu de cette foule livrée au bonheur, un serpent était caché comme un démon parmi les fleurs.

Sur le bord du chemin, contre un bloc de gypse un homme à la chevelure et à la barbe rousse, à l'œil sinistre, se tenait appuyé, la main dans sa ceinture.

Cet homme portait le costume des frères convulsés de l'ordre des Peulants.

— Le voilà, c'est lui ! se disait-il. Lui, aimé et choyé par tout le peuple !... Il ne se sentira que plus fort pour entreprendre ce dont on parle... Ses soldats même ne connaissent que lui. Je les ai entendus hier sur le Pont-Neuf : « Si le roi, disaient-ils, veut faire la guerre contre le Saint-Père, nous l'assisterons de tout cœur et mourrons pour cela s'il le faut. » Or le Pape est Dieu, et Dieu est le pape.

Le sombre personnage leva les yeux au ciel.

— Vous m'inspirez, Seigneur, continua-t-il. C'est vous qui m'apparaissez sans cesse dans mes méditations, et vous m'ordonnez d'empêcher le roi de faire la guerre impie dont on parle. J'ai lui parler au Louvre... Déjà, lors de mon premier voyage à Paris, je voulais le voir et l'avertir d'avoir à réduire les huguenots à la foi catholique... Je ne pus l'approcher alors, le père Daubigny m'ordonna de retourner à Angoulême, mais je n'ai pas attendu ses ordres, je suis revenu... Le duc d'Épernon, gouverneur de l'Angoumois, me venait du bien : il a défrayé mon voyage... J'ai du reste pu lui être utile, en allant porter des lettres de sa part au vice-roi de Naples pour Philippe III...

Le rousseau serra les poings en continuant son

La presse et le ministère

La *Lanterne* : C'est l'avortement de la crise.
La *Paix* croit que la situation s'est améliorée par cette modification de ministère.

Le *Matin* : C'est un ministère d'interim.

Le *Gaulois* : Le même ministère qui revient pour présider une situation qu'il n'a pas su dénouer.

Le *Figaro* ne croit pas que le Parlement trouve cette solution de son goût.

Le *Paris* : On s'était quitté comme Titus et Berenice avec regret ; on se retrouvera avec plaisir.

La *France* est satisfaite.

Le *National* et la *Nation* attendent avant de juger.

Le *Temps* se livre à de longues digressions sur la situation. Le nouveau ministère n'est que la reconstitution de l'ancien.

Le cas de M. Proust

M. Antonin Proust adresse au ministre des beaux-arts une lettre déclarant qu'à la suite de la calomnie dont il a été victime, il donne sa démission de directeur général de l'exposition artistique française de Chicago.

Le corps de M. de Reinach

Le *XX^e Siècle* dit que la question de l'exhumation de M. de Reinach sera portée à la tribune dans un bref délai, si le désir de la Chambre n'a pas reçu une satisfaction immédiate.

A la commission d'enquête

On entend M. Albert Grévy qui reconnaît avoir touché la somme indiquée sur le chèque qui n'est que le règlement de la répartition du capital de garantie. C'était sa part de bénéfice du syndicat de garantie. M. Grévy était le conseil judiciaire de la compagnie « il était bien juste qu'il fût intéressé à l'opération. »

M. Grévy proteste de son honorabilité en rap-

pelant sa vie.
Il ne s'est préoccupé de rien dans cette affaire de chèque ; il a touché simplement la somme n'ayant rien versé et rien demandé, il considère cette somme comme rémunération de ses services.

M. Hébrard est entendu ensuite ; il répond à propos de l'analyse du rapport Rousseau, que ce rapport avait été lu au conseil des ministres, et qu'il l'avait eu par ses informations ordinaires.

Le témoin ne veut pas répondre sur la manière dont il a connu les délibérations du conseil des ministres.

Il déclare avoir été l'associé de M. Eiffel en 1869, n'avoir jamais cessé de faire des entrepri-

solitoque :

— C'est du reste à Naples, chez le jésuite espagnol Alagon, que, pour la première fois, j'ai entendu parler de cette guerre inique et des projets pervers du Navarrais, toujours huguenot au fond de l'âme... Mais je ne veux pas que cette guerre se fasse ! Dans mes rêves, je vois toujours notre sainte religion profanée par le roi et ses soldats, le Saint-Père, persécuté et éploré, tendant vers le ciel des mains suppliantes... On dit même que le maudit Béarnais veut forcer le Pape à venir habiter Paris.

Le visionnaire venait de se retourner. Ses yeux égarés s'arrêtèrent aussitôt sur les murailles grisâtres de l'abbaye de Montmartre.

— Et puis, reprit-il, tandis que son regard s'altumait, toujours aussi cette femme, cet ange, l'abbesse Marie !... O l'adorable figure ! je la vois continuellement, ainsi qu'elle m'est apparue la première fois, resplendissante de lumière, la croix en main, son voile refermé lui formant comme un nimbe de sainteté autour de son front, belle comme une des vertus et des dominations du ciel ! pouvais-je ne pas revenir pour l'admirer encore, pour respirer son atmosphère ? Ah ! que j'ai souffert loin d'elle !

Le frère feuillant entendit alors les clameurs populaires redoubler d'intensité du côté de la Chapelle des Martyrs. Henri IV venait de rejoindre le cortège et le char des Vendangeurs.

— Mais que vient-il faire encore à Montmartre, se demanda le farouche patricien d'Angoulême, qui se plaisait toujours à se parler à lui-même, comme on sait, et qui, tout éveillé, continuait ses visions de la nuit.
(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 106

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

TROISIÈME PARTIE

L'ASSASSINAT

I

LE BON HENRI

L'agriculture fut largement encouragée ; on établit des magnaneries, on planta des mûriers partout, on créa de nouveaux haras.

Les manufactures de soie de Lyon, de Tours, de Nîmes furent remises en prospérité. A Paris même on en fonda pour les draps et les toiles d'or. Des fabriques de verrerie, de tapis, de toiles fines, de caïrs, d'acier s'établirent enfin sous l'impulsion du roi. On forma des projets de colonies en Amérique. La liberté du commerce des blés et des vins fut proclamée.

Par les monuments qui sont encore sous nos yeux, on peut apprécier ce que Henri IV fit pour les beaux-arts. On sait moins ce qu'il fit pour les lettres et les sciences.

Le Collège royal (collège de France) fut relevé avec l'Université. La barbarie et le fanatisme furent chassés du collège de François 1^{er}, et le roi

y appela même des protestants ? Casaubon, l'érudit incarné, y professa.

Henri ouvrit au public la bibliothèque royale. En outre, il voulait construire un grand édifice, qui eût été une académie complète de toutes les sciences.

Voilà quelles furent les œuvres et les projets des deux grands génies qui présidaient alors aux destinées de la France.

Mais, absorbés par ces plans d'intérieur, ils ne perdirent pas de vue un seul instant leurs idées de remaniement des nationalités de l'Europe.

L'art militaire fut relevé par la formation des armes savantes ; les frontières furent mises en bon état de défense. La solde améliorée, les cadres bien établis, l'administration du matériel organisée, la discipline inculquée dans les troupes, permettant de passer, d'un moment à l'autre, du pied de paix sur le pied de guerre le plus imposant. Mais comme il y avait de bons cadres plutôt qu'une armée nombreuse, inutile en temps de paix, le peuple ne se ressentait nullement de cet état de choses et les impôts ne l'écrasaient point.

Voilà ce qui faisait que Henri IV était l'idole de ses sujets. Voilà pourquoi, quand on l'eut reconnu aux Porcherons et qu'on eut appris qu'il venait d'échapper encore heureusement au poignard d'un assassin, ce furent autour de lui des acclamations frénétiques, des transports de joie inouïs.

Toutefois, il y avait une ombre, peu apparente il est vrai, mais grosse de menaces peut-être, à ce tableau de l'allégresse publique...

sommateurs, sans exception, passent obligatoirement par la voie de l'administration municipale qui a mission de les défendre ;

6° Le Congrès décide que tous les rapports et documents produits au cours du congrès, seront publiés et adressés aux membres du Congrès et à toutes les villes gazières de France. Les frais en seront supportés par la caisse de la Fédération ;

7° Le Congrès conseille aux municipalités de ne renouveler aucun traité jusqu'à ce que la législation actuelle soit modifiée sur les monopoles ;

8° Que le pétrole soit dégagé de tout espèce de droits ou que ces droits soient les mêmes sur les pétroles bruts et raffinés ;

9° Vœu que, puisque l'électricité présente des avantages bien supérieurs à ceux du gaz, les municipalités ne créent, en faveur de l'électricité, ni privilèges ni monopoles, mais facilitent l'installation des usines électriques pour obliger les compagnies du gaz à diminuer leurs prix ;

10° Les villes qui ont intérêt à ce que leur compagnie du gaz leur fournisse aussi l'électricité, devront exiger que l'électricité leur soit fournie au prix fixé pour le gaz, par le Congrès ;

11° Le Congrès invite la commission de permanence à constituer un comité de juriconsultes destiné à donner des consultations demandées par les intéressés aux frais de la Fédération ;

12° Vœu que la municipalité ayant frappé les pétroles de droits d'octroi, prenne tous les moyens possibles pour les dégager de ces droits.

Les eaux noires

Depuis plus de dix ans, les eaux de notre rivière sont périodiquement contaminées par les résidus des usines et établissements houillers de l'Aveyron et en ce moment même le Lot roule des eaux noires et bourbeuses provenant de ces établissements. Malgré toutes les réclamations des intéressés, énergiquement appuyées par le Conseil général, dont les membres, depuis plusieurs années, n'ont cessé d'émettre des vœux pour qu'un remède fût apporté à cette fâcheuse situation, il n'avait pas encore été possible d'obtenir satisfaction.

Grâce cependant à l'insistance de M. le Préfet du Lot, des mesures viennent d'être prises et on nous fait espérer que dans un très prochain avenir les eaux noires n'existeront plus que dans le souvenir de ceux qui en auront souffert.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire la dépêche suivante que M. le Ministre des travaux publics vient d'adresser, à ce sujet, à M. le Préfet de notre département :

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé copie d'un vœu émis par le Conseil général du Lot dans la séance du 23 août dernier, à l'effet d'obtenir que des mesures énergiques soient prises pour empêcher les usines de l'Aveyron de salir les eaux de la rivière du Lot.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Préfet, qu'à la suite d'une précédente réclamation du Conseil général du Lot et conformément à mes instructions, M. le Préfet de l'Aveyron a pris, le 3 février 1892, un arrêté enjoignant aux industriels de ne plus évacuer à la rivière que des eaux propres et salubres.

Il résulte des renseignements que vient de me transmettre votre collègue, que les prescriptions de cet arrêté sont rigoureusement observées et que les mesures prises par les diverses sociétés minières et industrielles ont déjà produit une amélioration sensible.

La Société de Commentry Fourchambault, qui a pris la direction des Etablissements de Décazeville, a remis en état les bassins de décazation des eaux de lavage du charbon ; actuellement la Société extrait, chaque mois, un volume considérable des résidus des 14 bassins de décazation, alors que ceux-ci étaient rarement visités et nettoyés et que tout était entraîné dans la rivière. Un nouveau travail est à l'étude et, en attendant, l'installation des bassins de décazation sera améliorée d'une manière aussi satisfaisante que possible ; mais la réalisation de ces projets demandera quelques années pour arriver à un résultat complet.

La Société des Acéries de France, à Aubin, emploie 12 bassins de décazation d'une grande capacité. Ces bassins, qui déversaient autrefois leurs eaux directement dans le ruisseau d'Enne, sont aujourd'hui reliés à un aqueduc collecteur qui mène les eaux dans un vaste entonnoir d'où elles s'infiltrent dans de grands remblais, en sorte qu'elles sont claires et limpides quand elles arrivent au ruisseau.

La Société de Campagnac, tout en utilisant cinq bassins de décazation, actuellement en service, travaille à l'établissement de nouveaux réservoirs lui permettant d'utiliser la même eau en circuit fermé par le lavage du charbon et de supprimer tout écoulement à la rivière. Mais les difficultés résultant du défaut d'espace, ne leur permettront d'atteindre ce but que vers la fin de l'année prochaine.

En résumé, les progrès réalisés à la Société des Houillères et Fonderies de l'Aveyron, actuellement Commentry-Fourchambault, vont se continuer et une situation tout à fait acceptable pourra être réalisée d'ici trois ans ; à la Société des Acéries de France, la question est résolue pour le moment ; enfin, à la Société de Campagnac l'évacuation des eaux sales à la rivière sera supprimée à la fin de 1893.

Volour pincé

Mardi, le commissaire de police, accompagné de quelques agents, a découvert, dans une maison de vigne, le produit d'une série de vols de différente nature, commis dans divers quartiers de la ville, notamment aux environs de la gare. Des poules, des lapins, et un petit cochon vivant dérobé dans la nuit du 5 au 6 courant, dans un jardin situé près du cimetière.

Au cours de ses recherches, le commissaire de police a découvert, tant dans la maison de vigne qu'au domicile à Cahors de l'auteur des vols, une quantité considérable d'objets volés : chaudrons en cuivre, dindes, poules, draps de lits, torchons, paille, etc.

Le nommé Lagrange Eugène, auteur de ces divers vols, a fait des aveux complets.

Lagrange accuse une nommée Pujo, Marie, sa maîtresse, d'être sa complice.

Bataille de femmes

Dimanche au soir, dans une maison de la rue Barrée, une querelle s'est élevée entre les femmes Delpech et Caretler, au cours de laquelle la femme Delpech a reçu des égratignures assez profondes.

Dégagnac

Le sieur Fourastié, Pierre, de Dégagnac, accusé d'avoir commis un faux par supposition de personne, vient d'être arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Gourdon. Cet individu, avait touché, paraît-il, un mandat de 1.600 fr. en se faisant passer pour son beau-père au nom duquel le mandat avait été délivré.

Cette affaire sera probablement appelée à la session prochaine des assises.

Souillac

Par décision de M. le conseiller d'Etat, directeur général des contributions indirectes, M. Lacoste, chef de poste à Souillac, vient d'être promu sur place à la 2^e classe de son grade.

Gorses

Une de ces dernières nuits, vers 2 heures, un incendie a détruit complètement la récolte de châtaignes que le sieur Asfaux, Joseph, forgeron au hameau de Clieagnes, avait enfermée dans un séchoir contigu à son magasin.

Les pertes qui sont assurées, sont évaluées à 1,100 fr.

Issendouls

Par suite d'une épidémie de rougeole, M. le préfet du Lot vient de licencier provisoirement l'école communale d'Issendouls.

Perigueux

Il y a quelques semaines, un vol de 14 cartouches de dynamite était commis au préjudice de M. Fabre, entrepreneur d'un lot de la voie ferrée en construction entre Condat et Sarlat, et spécialement du tunnel de Doiran. Ce vol a été précédé de plusieurs autres, notamment à Thiviers. Un agent de la police de sûreté de Paris fut envoyé sur les lieux et vient de découvrir le voleur un nommé François Hilaire, âgé de dix-huit ans, employé dans les chantiers comme mousse, c'est-à-dire manœuvre à tout faire. Malgré les lettres de menaces reçues ces jours derniers par plusieurs habitants de Sarlat, il semble que François ait eu pour but unique d'utiliser la dynamite dérobée à faire des pêches fructueuses dans le Coly, petite rivière très poissonneuse qui arrose cette région.

THÉÂTRE DE CAHORS

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Mardi 13 décembre

Pour les débuts de

M. BROQUIÉ et de M. BURGAT

Baryton

Ténor d'Opérette

LA MASCOTTE

Opéra comique en 3 actes, musique d'Audran

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 8 DÉCEMBRE 1892 de 3 à 4 heures du soir

(Allées Fénelon)

Les Cadets de Russie (pas redoublé)	Sellenick.
Le Domino noir (ouverture)	Auber.
François les Bas bleus (valse)	Bernicat.
Les Dragons de Villars (fantaisie)	Maillard.
Mathilde (polka)	Jacob.

Nouvelles aux Œufs et Macaroni ***
RIVOIRE & CARRET
Réclamez dans toutes les Epiceries

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DE

MEUBLES ET MARCHANDISES

Dépendant d'une succession bénéficiaire

Lundi prochain 12 décembre et jours suivants et utiles s'il y a lieu, à Cahors, rue du Lycée n° 18 et avenue de Toulouse n° 6, il sera procédé à la vente, aux enchères publiques, des meubles, matériel et marchandises dépendant de la succession bénéficiaire de Jean-Raymond Mélet, quand vivait négociant, demeurant à Cahors.

Seront mis en vente notamment : 1 lit, 1 armoire, 59 draps de lit et autres linges de corps, 2 pendules, 19 hectolitres de vin, 24 barriques vides, 600 briques creuses, 2,500 kilog d'antracite, 4 mètres cubes de coke ou de charbon de terre, tombereaux, charrettes, charretton, voiture et mulet.

Si vous Toussez

PRENEZ DES

PASTILLES GÉRAUDEL

FAITS DIVERS

Evasion de forçats

Le service de la sûreté vient d'être informé de l'évasion du pénitencier de l'Approuague, à la Guyane, de onze forçats réputés malfaiteurs dangereux.

Ce sont les nommés Duchènes, Lepas, Hardatt, Boisson, dit Toto l'Éveillé, et sept Arabes, condamnés aux travaux forcés à perpétuité pour assassinat.

On croit que les évadés ont gagné le Brésil pour rejoindre les bandes qui attaquent et pillent les convois de l'intérieur.

Leur signalement a été envoyé dans tous les consulats.

Utilité des feuilles mortes

Les feuilles ne se détachent de l'arbre que lorsque leur sève est épuisée. Elles n'ont alors presque aucune valeur nutritive et, même comme litière, ne peuvent rendre que de maigres services. Au contraire, laissées sur le sol, au pied des arbres qui les ont fournies, les feuilles mortes, en se tassant, deviennent d'abord, contre le froid, un abri naturel des mieux appropriés aux racines et au gazon qu'elles recouvrent de leur tissu poreux et hygroscopique. Retenant d'énormes quantités d'eau (82 à 94 pour 100), elles constituent comme un réservoir où s'emmagasinent les pluies et les neiges fondues, ainsi que les matières nutritives qu'elles tiennent en dissolution, humidité fécondante qu'elles rendent peu à peu à la terre au fur et à mesure que celle-ci, en desséchant, l'absorbe par capillarité. Leur couleur même augmente le pouvoir absorbant du sol pour la chaleur et la lumière, ces deux agents principaux de la végétation. Ce n'est pas tout. Les racines, en empruntant continuellement au sol les substances nécessaires à la nutrition des végétaux, l'appauvrissent graduellement et l'épuiseraient tout à fait, si l'humus résultant de la décomposition des feuilles ne lui restituait une partie de ces éléments. Les forêts, où la végétation reste toujours vigoureuse tout en enrichissant constamment le sol en terreau, sont un des plus frappants exemples du rôle immense que jouent les feuilles mortes dans l'économie de la vie végétale. Le maigre parti qu'on cherche à en tirer pour la litière ou l'alimentation de bétail ne compense jamais les avantages qu'auraient procurés leur séjour sur le sol et leur incorporation à la terre.

Variétés

Une Ville modèle

La Revue des Inventions, vient de lancer une idée originale. Elle propose de créer pour 1900, à l'intérieur de l'exposition, une VILLE MODÈLE.

On s'est borné, jusqu'ici, à la reconstitution du passé ou à la reproduction du lointain : il reste à représenter l'avenir, et notamment la ville de l'avenir.

Faire appel à toutes les ressources de la science et de l'art, pour tracer dans ses plus minutieux détails le plan rationnel d'une ville et, bien entendu, d'une ville heureuse, c'est rendre à l'humanité civilisée le plus précieux service, car tous les conseils du monde, épars dans les journaux et les livres, ne vaudront jamais l'exemple, la leçon de choses, l'éducation par les yeux et, mieux encore, par l'usage.

La ville modèle aurait, en effet, des habitants qui la jugeraient sur place et tout à leur aise avant d'en vanter les mérites et d'en recommander l'imitation. Il ne s'agit donc pas, dans le programme que je commence d'exposer, de présenter en 1900 des constructions lilliputiennes de papier ou de carton pâte, sur lesquelles il serait écrit de « regarder sans toucher » ; mais bien d'ouvrir aux visiteurs de vraies rues, de vraies places, de vrais hôtels et de vraies maisons, bref une ville

réelle qui devrait survivre à l'Exposition et rester pour Paris un « quartier modèle ».

Notre confrère prévoit, pour sa « Néopolis », entre trois et cinq mille habitants, ce qui demanderait beaucoup de place. Mais il est certain que nos expositions futures sortiront du cadre trop étroit du Champ de Mars et du Trocadéro pour s'étendre librement hors de la ville. Les divers modes de la locomotion mécanique et rapide sur lesquels s'acharne en ce moment l'effort des inventeurs seront entrés, avant huit ans, dans la phase pratique et la difficulté n'existera pas de relier, par des communications à grande vitesse, soit avec Paris, soit entre elles, les différentes parties de l'exposition. Dès lors, Néopolis aura le choix entre plusieurs emplacements sans risquer de devenir, en aucun cas excentrique et lointain et il lui sera relativement facile de s'arrondir, d'enfler sa circonférence.

Ce sera naturellement une entreprise colossale au point de vue financier. Mais une fois le plan établi de manière à accumuler sur ce coin du monde privilégié toutes les séductions de l'hygiène et du bien-être, la réussite de l'exploitation, même ultérieure, semble certaine, et par suite, il n'est pas à prévoir que les capitaux bouillent ou seulement hésitent.

Si le projet de notre confrère doit aboutir, le monde des architectes, des ingénieurs et des inventeurs entrera en joie.

Il y aura lieu à la construction d'hôtels particuliers, de maisons de rapport, de cités ouvrières, de maisons ouvrières, avec système de location conduisant à la propriété ; d'une école, d'une mairie, d'un théâtre. La ville modèle réalisera, dans les habitations, les aménagements intérieurs les plus perfectionnés ; elle appliquera les systèmes les plus éprouvés d'éclairage, de chauffage, et de distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité-lumière ou de l'électricité-force. Il lui faudra, en outre, des tramways électriques, des fiacres électriques ; même des trottoirs mobiles, comme à Chicago.

Voilà certes un vaste programme, mais que chacun peut encore augmenter ; car les énumérations qui précèdent sont faites pour stimuler, non pour limiter, l'essor des imaginations. Libre à qui voudra d'y aller de sa petite conception.

Si nos lecteurs veulent nous communiquer leurs idées à ce sujet, nous en ferons part aux promoteurs du projet.

(Annales).

Dernières nouvelles

Le Petit Journal assure que le Procureur général de Beaurepaire serait disposé à faire arrêter tous les membres du conseil d'administration du Panama.

Accident de chasse

Le Havre. — Dans une partie de chasse, le général Darros a été blessé au côté par M. Raynal, député de la Gironde.

L'état du blessé est désespéré.

Crise ministérielle en Espagne

M. Sagasta est chargé de former le nouveau ministère.

Von Reinach vivant

Le Gil Blas vient de recevoir de Bruxelles, une lettre d'un de ses amis, en lequel il a la plus grande confiance, et qui lui communique l'extraordinaire nouvelle que voici :

« Au moment même où le bruit de la mort du baron Reinach se répandait dans Paris, le correspondant du Gil Blas arrivait à Bruxelles et se faisait conduire à l'hôtel de Cologne où il se trouvait bientôt en présence d'un couple qui avait remarqué descendant du même train que lui.

« Le monsieur n'était autre que le baron de Reinach qui, se croyant observé, essaya maladroitement de dissimuler ses traits sous sa casquette de voyage.

PLUS DE DOULEURS
Rhumatismes, Sciatique, Goutte, Maux de Reins, Points de Côté, Toux rebelle, Bronchites, etc.
PAR L'APPLICATION DU **VÉRIFIABLE TOPIQUE BERTRAND** AINÉ
50 années de succès et des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité (Notice gratuite)
Prix: 0.50, 0.75, 1, etc. - France contre mandat.
LYON, 21, place Bellecour - PARIS, 141, rue de la Harpe et 112, rue de Valenciennes

BULLETIN FINANCIER

du 7 décembre 1892

Le marché est moins bon aujourd'hui dans son ensemble. Il y a bien eu des réalisations, mais en résumé on attend la déclaration du nouveau cabinet qui pour ses débuts ne se trouvera peut-être pas sur un lit de roses.

Les places étrangères sont fermes. A Londres il y a une grande abondance d'argent.

Le 3 0/0 est à 99.80.

Les actions de nos grands établissements de crédit n'ont que des variations sans importance.

Le Foncier s'inscrit à 1077.50, la Banque de Paris cote 686.25. Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 785. Le Suez conserve son avance.

Les obligations des Immeubles de France sont recherchées les 3 0/0 à 400, les 4 0/0 à 477.

Le compartiment des fonds étrangers n'est pas très brillant. L'Italien donne lieu à quelques réalisations qui font momentanément rétrograder les cours. Hausse de l'Extérieure à 64.4/4, sur le bruit de la formation d'un ministère Sagasta. Le Hongrois baisse ensemble.

En Banque, l'obligation Puerto-Santa-Maria est à 407.50. L'action privilégiée de la Galicia a de bonnes demandes à 16.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10% du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table with 2 columns: Number of persons, Percentage discount. Rows: 2 personnes (20%), 3 personnes (25%), 4 personnes (30%), 5 personnes (35%), 6 personnes (40% or more).

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10% du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10% du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4me mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERES

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte

Brevet S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets, Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'HIVER (15 octobre 1892)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse. Columns: Station, Class (17, 5, 21, 35, 1125), Time. Rows include Paris, Brive, Souillac, Cahors, etc.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris. Columns: Station, Class (16, 1140, 26, 1126, 1136, 40), Time. Rows include Toulouse, Brive, Cahors, etc.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos. Columns: Station, Class, Time. Rows include Cahors, Libos, etc.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors. Columns: Station, Class, Time. Rows include Libos, Cahors, etc.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac. Columns: Station, Class, Time. Rows include Cahors, Capdenac, etc.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors. Columns: Station, Class, Time. Rows include Capdenac, Cahors, etc.

CARTES DE VISITE

Depuis 1 fr. 50

A l'Imprimerie du Journal du Lot

Vignes Américaines

PAR MILLIONS DE PLANTS A LA VENTE 500 variétés

Othellos et Jacquez, racinés, 1er choix..... 40 fr. le mille. Herbemont, Clinton dit plant Pouzin..... 50 fr. —

Greffés soudés, depuis 150 fr.

Envoi franco du prix-courant sur demande. — S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES, chevalier du Mérite Agricole, A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

RHUMES-BRONCHITES

Le Sirop phéniqué de Vial combat les microbes ou germes de maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza. La Pâte phéniquée de Vial possède les mêmes propriétés.

Dépôt : dans toutes les Pharmacies.

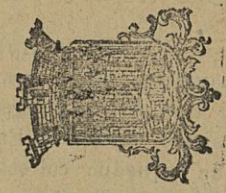
APPAUVRISSEMENT DE SANG

L'anémie, les pâles couleurs, les maux d'estomac, les époques difficiles, les pertes blanches ont besoin pour être guéries rapidement du fer à l'état soluble et de phosphates; on les trouve réunis dans le Phosphate de fer de Leras, très recommandé pour les enfants pâles, délicats, privés d'appétit et les jeunes filles qui se développent difficilement.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Antiquités Cadourniennes

CALENDRIER DU LOT 1893



Prix : 30 centimes.

EN VENTE : Chez : L. PLAMAVEGNE, Libraire, rue du Lycée. Et chez J. LARRIVE, aîné, Mercier, 16, rue de la Liberté. A CAHORS.

Donne très exactement les foires

LIRE dans le n° du 10 décembre du journal

LE REVENU

Étude sur la RÉPUBLIQUE ARGENTINE ET SES VALEURS.

Envoi gratuit d'un numéro sur demande, 25, boulevard Sébastopol, Paris.

A LOUER

UN APPARTEMENT AU 1er ÉTAGE Maison LUTZY, aux Hortes

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.